



LE MARCHÉ DU BOIS LETTRE DE CONJONCTURE N° 10 Juillet 2022 - janvier 2023

INFLATION, RÉCESSION ÉCONOMIQUE : 2023 S'ANNONCE MOINS FAVORABLE QUE 2022

Année faste pour le marché du bois, 2022 a été marquée à la fois par la hausse de la demande et celle des prix. Le contexte international et la récession économique qui s'annonce font craindre une année 2023 plus difficile, avec une baisse de l'activité économique et des prix, notamment sur les résineux. L'Office national des forêts (ONF), fort de son expertise et de ses données, vous éclaire dans cette 10^e lettre de conjoncture.

Fin 2022, la situation des ventes de bois français était contrastée. En bois d'œuvre, les prix de vente des bois feuillus augmentent, surtout pour le chêne à un niveau record, et le hêtre. Même situation pour le bois de palette et d'emballage : la défection ukrainienne a profité au bois français. En revanche, la situation est plus complexe pour les bois résineux de construction, dont les prix au niveau international ont déjà largement chuté mais la demande locale reste bien présente.

Les conséquences de la guerre en Ukraine se font toujours sentir, avec la hausse du coût de nombreuses matières premières et des pénuries de matériaux. Dans ce contexte incertain également marqué par les sanctions américaines contre la Chine, la Russie, l'Iran, plusieurs indicateurs font craindre une **récession**. Elle devrait toucher un tiers de l'économie mondiale cette année selon le Fonds monétaire international. La croissance du PIB est en net recul dans la plupart des pays, États-Unis et Chine compris, bien que les pays de l'Ouest de la zone euro soient moins impactés. **L'inflation** (8 % aux États-Unis en 2022 et 9,2 % pour la zone euro) **diminue le pouvoir d'achat et augmente les coûts de production**.

La crainte est celle d'un arrêt de la consommation. Aux États-Unis déjà, le nombre de constructions de logements neufs a chuté de 15 à 20 %, bien qu'il reste encore conséquent (1,3 million). Le pays a vu également **s'effondrer les prix des matériaux bois de construction**. « Avec une baisse du bois de charpente de 69 % en un an, les sciages

américains retrouvent leur niveau d'il y a cinq ans, qui était très bas », explique Benoît Généré, chargé du suivi des marchés du bois à l'Office. En France, une baisse d'activité sur la construction de logements se profile aussi, liée à la crise, à la hausse progressive des taux d'intérêt, et à la pénurie de nombreux composants qui engendrent des retards de chantier.

Une réduction attendue des volumes et une baisse des prix

Certes, l'euro s'est stabilisé à un niveau correct (au-dessus d'un dollar) et l'inflation est moins haute que la moyenne européenne en France. Mais la baisse enclenchée à l'international va toucher le marché national, même si le système des contrats d'approvisionnement stabilise en partie les prix. « La baisse de prix du sciage américain maintenant stabilisée se répercute à l'export et nos sciages français doivent rester compétitifs », poursuit Benoît Généré. Il nourrit aussi des inquiétudes pour le chêne (« sauf le haut de gamme et le merrain »), dont le prix a chuté de moitié aux États-Unis.

De façon globale, les concurrents étrangers, notamment Allemands et Scandinaves, sont confrontés à la chute des prix outre-Atlantique et vont surinvestir le marché français au détriment des acteurs locaux. « Nous nous attendons à une réduction des volumes et à une baisse de prix répercutée dans les contrats d'approvisionnement », conclut l'expert.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

De juillet 2022 à janvier 2023

Zoom sur les grandes filières

Bois d'œuvre (hors palettes)

Le prix du bois d'œuvre (sciage, charpente, parquet) se stabilise à un bon niveau, bien que le secteur de la construction ralentisse. Délais rallongés et difficultés d'approvisionnement sont toujours d'actualité.

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTE) dénombre 376 000 mises en chantier en 2022, soit -4 % en un an. Pour les permis de construire, 482 000 ont été délivrés, soit +3 % sur la même période. On constate une différence marquée entre la moitié nord du pays, où la dynamique de construction demeure et la partie sud, où elle décroît.

Le marché de la rénovation, par ailleurs grand utilisateur de bois, demeure porteur, avec 1,1 million de transactions de logements anciens observées par les notaires en un an.

Depuis la France, l'exportation de grumes augmente en valeur annualisée : +61 % sur le chêne, +24 % sur le hêtre et +7 % sur les résineux de décembre 2021 à novembre 2022, selon les douanes.

Durant la même période, l'exportation des bois de sciage depuis l'Hexagone augmente en valeur annualisée de 24 % pour le hêtre, de 18 % pour le chêne et de 4 % pour les résineux.



376 000

logements mis en chantier
en 2022
(source MTE)



Tonneaux (chênes à merrain) : avec la reprise de l'activité événementielle post-Covid, le secteur des vins et spiritueux est reparti et le chêne français a toujours la cote pour la production de tonneaux. Leur exportation continue d'augmenter : +33 % en valeur annualisée, à fin novembre 2022 (dont +36 % vers la zone dollar et +22 % vers la zone euro).

507 M€

de tonneaux exportés
de décembre 2021 à
novembre 2022
(source Douanes)

Bois d'industrie et palettes

Palettes : le marché de l'emballage est le plus perturbé par le conflit en Ukraine, pays d'où provenait beaucoup de bois de palette. Cela a bénéficié au bois français, avec un indice de prix haut qui semble se stabiliser. Pour répondre à une forte demande, les résineux et le hêtre destinés aux palettes se sont négociés au prix du bois de menuiserie, une situation inédite. 

Panneaux : les prix se sont stabilisés à un niveau haut. Mais en Allemagne, pays baromètre de l'Europe pour le marché du bois, la tendance est à la baisse, du fait notamment du ralentissement de l'activité économique. Ce qui laisse présager une baisse prochaine du bois de panneau français. 

Papier-carton : la demande mondiale de pâte à papier et de cartons reste très forte. Cela hélas ne profite pas au bois français car le marché est très international et à la recherche des plus bas prix. La Chine et le Brésil demeurent les principaux fournisseurs. Les besoins et les prix augmentent. Le Brésil fournit beaucoup de pâte à papier, alors que la production nationale stagne sur un an. Les importations depuis la Russie et son tissu industriel ont cessé. 



Bois énergie

La flambée des prix du gaz, de l'électricité et du fioul ainsi que l'attribution de primes (équipements à granulés) ont offert de belles opportunités au bois énergie. Hors granulés, le kWh produit par le bois énergie est, selon les produits, de 3 à 6 fois moins cher que l'électricité avec le bouclier tarifaire. Face à la forte demande, le prix des granulés a plus que doublé en un an et demi, entraînant un report des consommateurs vers le bois bûche. La rigueur de l'hiver peut faire augmenter son prix. 

Les plaquettes forestières demeurent le bois énergie le moins cher. Leur prix augmente peu, entraînant des difficultés à négocier avec les fournisseurs les contrats d'approvisionnement, qui stabilisent les prix à ce bas niveau.

Les tendances par essences

Les prix ont encore augmenté, avec notamment un marché très dynamique du côté des feuillus.

Résineux blancs (sapin-épicéa)

Les prix moyens sont hauts et se stabilisent notamment pour les catégories destinées au bois de palette. À l'export, les prix baissent, afin de rester compétitif face aux baisses de prix scandinaves.



Chêne

Les cours grimpent encore tirés par le très bon dynamisme de la tonnellerie, la demande en aménagement extérieur et intérieur mais aussi par une baisse constante de la ressource depuis plus de 5 ans. La valeur des exportations de grumes de chêne (194 millions) a augmenté de 63 % en un an. Une grande partie de ces bois partent vers l'Asie. Le chêne français bénéficie des restrictions d'exportation américaine et russe vers la Chine, premier parqueteur mondial.



Hêtre

Le marché du hêtre est très dynamique, surtout à l'export et avec un prix haut. La valeur des exportations de sciages a augmenté de 24 % en un an.



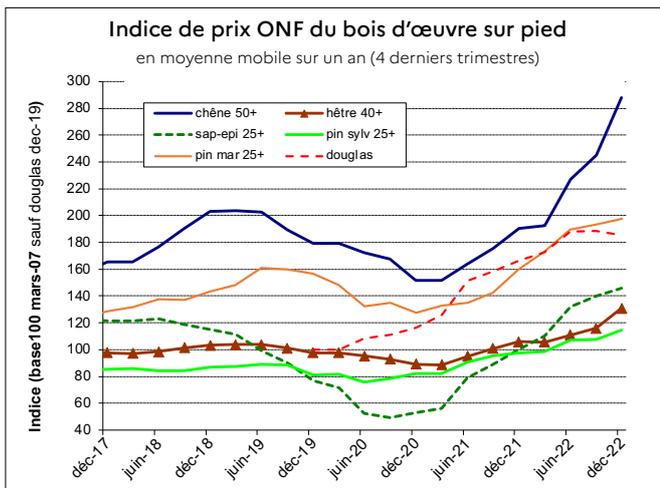
Résineux rouges (pin-douglas-mélèze)

Les trois essences ont atteint en décembre 2022 leur plus haut niveau de prix depuis 15 ans en bois façonné, au-dessus de la bonne année 2014 comme observé également en Allemagne. En bois sur pied, le douglas est en baisse.

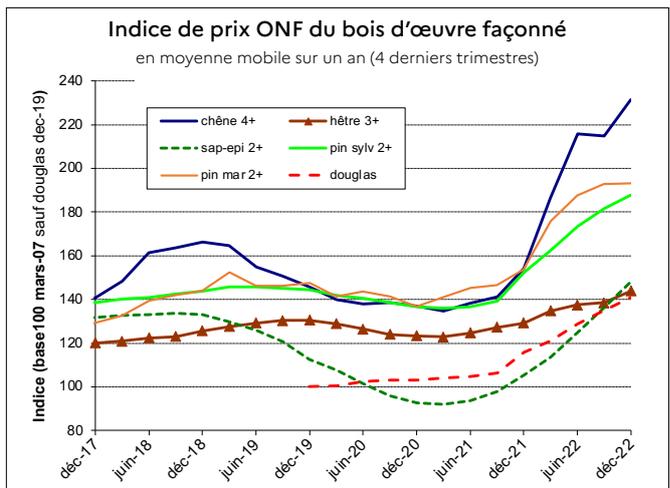


FORÊT PUBLIQUE : L'ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS

Les prix restent hauts et ont continué d'augmenter en fin d'année.



Remarque : « Chêne 50+ » signifie un arbre d'un diamètre minimum de 50 cm, mesuré à 1,30 m du sol.



Remarque : « Chêne 4+ » signifie une grume d'un diamètre médian minimum de 40 cm.

BOIS SUR PIED ↗

En un an, le prix augmente de 51 % pour le chêne, 46 % pour le sapin-épicéa, 24 % pour le pin maritime, 23 % pour le hêtre, 18 % pour le pin sylvestre, 11 % pour le douglas.

BOIS FAÇONNÉ ↗

Le chêne voit son prix augmenter de +50 % en un an. Le prix des autres bois augmente aussi de 41 % pour le sapin-épicéa, 26 % pour le pin maritime, 23 % pour le pin sylvestre, 22 % pour le douglas et 11 % pour le hêtre.

3 questions sur...

Les ventes de bois aux acteurs locaux



Un article écrit grâce à l'expertise de Jimmy Equenot, responsable commercial bois et services à l'ONF.

Petits et gros clients sont nécessaires pour l'Office national des forêts. La vente de bois aux petites entreprises favorise le développement local et assure une certaine stabilité face aux fluctuations macroéconomiques. C'est l'un des axes du nouvel accord signé avec la Fédération nationale des communes forestières.

L'ONF et la Fédération nationale des communes forestières ont signé en décembre un protocole d'accord qui porte notamment sur les contrats d'approvisionnement. Quel en est le contenu ?

Cet accord vise à développer les contrats d'approvisionnement. D'ici à 2025, l'objectif est de commercialiser par ce biais 75 % des volumes en forêt domaniale, dont 50 % de chêne. Pour les forêts communales, cet objectif de contractualisation est de 35 %, dont 17 % de chêne. Il faut savoir que les forêts communales constituent les 2/3 des forêts publiques et qu'elles sont gérées par l'ONF, en accord bien sûr avec les communes forestières.

Quel est, pour l'ensemble des acteurs locaux, l'intérêt de développer les contrats d'approvisionnement ?

Ces contrats peuvent être d'une durée de six mois à dix ans, avec des prix régulièrement révisés. Cela permet de structurer de vraies filières, l'industriel ayant l'assurance qu'il sera livré régulièrement et le propriétaire la garantie de commercialiser ses bois au prix du marché. Ces contrats contribuent au développement économique et au maintien d'une activité locale bois, tout en limitant les transports. En Bourgogne Franche-Comté par exemple, la moitié de la production est commercialisée avec des contrats d'approvisionnement (environ 200) passés avec les scieries locales qui restent nombreuses. Mais il nous faut encore convaincre certains scieurs, plus habitués à l'achat de bois aux enchères.

Pour l'ONF, les clients locaux permettent aussi de sécuriser une partie des ventes...

Tout à fait. Les premiers dépêchements, puis la Covid et les tensions internationales ont entraîné de grandes fluctuations sur le marché du bois. Certains scieurs résineux notamment y sont très sensibles. Ce n'est pas le cas de nos clients locaux, qui assurent donc aux forêts publiques un flux de commandes stable. C'est ce que nous expliquons aux propriétaires forestiers, parfois réticents à fixer un prix pour un contrat d'approvisionnement. Il est essentiel pour l'ONF de travailler avec tous les clients, qu'ils fassent d'énormes volumes ou de plus modestes. C'est un accord gagnant-gagnant pour l'Office, les communes forestières et le monde rural.

815 contrats

d'approvisionnement signés avec des industries du bois en 2022



Plus d'infos sur onf.fr



© Giada Conestabili/ONF

Document réalisé par la direction de la communication de l'ONF avec la collaboration de la direction commerciale bois et services.